

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Band:** 96 (2004)

**Artikel:** L'amphithéâtre d'Avenches  
**Kapitel:** Table des figures dans le texte et des plans en dépliants  
**Autor:** Bridel, Philippe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-836008>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Tables des figures dans le texte et des plans en dépliants

### 7.1. Table des figures (photos et dessins au trait dans le texte)

#### Chapitre I

Fig. 1. M. Merian l'Ancien, «*AVENTICUM. Wifflisburg*», *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae...*, 1642, et ACV, Br 94.

Fig. 2. Anonyme, [Projet de fortifications à Avenches, 1659], extrait avec la légende mentionnant en M: «*overage pour garder le hout (?) et le tour de Blé*», AEB, Atlanten 7/4.

Fig. 3. Anonyme, «*CARTE GÉNÉRALE DU BAILLAGE d'AVENCHE, et de sa Delimitation, marqué par une Ligne Rouge, et les Bornes en Points noirs et Chiffres Rouges, le tout levé Géométriquement, 1723. Echelle de 800 Toises, à 10 pieds de Berne la Toise*», ACV, GC 486.

Fig. 4. «*Masures d'un vieux Amphithéâtre Romain ruiné à AVENCHE. A. L'Amphithéâtre. B. L'Entrée de la Prison. C. Buste de Jupiter Amôn, taillé en pierre. D. Ecurie des Bêtes sauvages, qui avoient été destinées aux Spectacles. D. Herrliberger Exc. Cum Pra.*», tiré de D. HERRLIBERGER, *Neue und vollstendige Topographie der Eydgenossenschaft*, Zurich 1754.

Fig. 5. «*Externa Amphitheatri Aventicensis facies, proxime Portam, nuper denudata*», S. Schmidt et J. R. Gruner 1751, p. 25.

Fig. 6. «*Amphitheatrum cuius facies exterior fornicibus semidirutis cincta anno 1751 denudata fuit. – Turris saltem inferne antiquo opere, ad cuius dimidiam altitudinem caput apparet fronte cornutum. Infra autem, si famae populari locus est ferarum quae ad spectacula deducebantur, domicilium*», S. et F. S. Schmidt de Rossens 1749-1751, p. 4, avec la légende p. 5.

Fig. 7. «*Amphitheatrum cuius Facies exterior denudata fuit Anno 1751*», S. Schmidt de Rossens 1750-1752, p. 36.

Fig. 8. «*Idée générale de l'AMPHITHÉÂTRE d'Avenche dont la Partie au Midi s'étant trouvée Sur l'Alignement du nouveau Chemin fut démolie en 1751. La grande Axe de l'Arène est environ de 130. Pieds.*», E. Ritter [1790], pl. XVII.

Fig. 9. «*Idée générale d'un des Trois Monuments érigés par la Colonie d'Avenches à Vespasien et établi sur les vestiges du Cigognier, par E. Ritter*», E. Ritter [1790], pl. IX.

Fig. 10. «*PLAN GÉOMÉTRIQUE DES RUINES DE L'AMPHITHÉÂTRE D'AVENCHES, DU CERCLE VESPASIEN ET DES ENVIRONS. Levé et dessiné en juillet 1826 par Golay Comm<sup>re</sup>.*» Ech. 1 : 500 (Plan MRA 1826/001).

Fig. 11. «*Plan Visuel d'une partie de l'Amphithéâtre d'Avenches. Dressé le 13<sup>e</sup> juin 1826 par M<sup>r</sup> de Dompierre.* (Plan MRA 1826/002).

Fig. 12. F. Jomini contemplant le piédestal sud du propylon découvert en mars 1907 lors des fouilles de l'APA au Rafour. Photo P. Vionnet, Musée historiographique de Lausanne, nég. déposé peut-être au Département des estampes de la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne, reproduite ici d'après *BPA* 9, 1907, pl. VIII.

Fig. 13. La tour du Musée et la dépression de l'amphithéâtre vues de l'ouest en octobre 1911. Photo L. Bosset (?), nég. Conservé aux AFMH, cote 10737 B. 1060.

Fig. 14. La tour du Musée et le Rafour vus de l'est en octobre 1911. Photo L. Bosset (?), nég. conservé aux AFMH, cote 10742 B. 1065.

Fig. 15. Base de la façade ouest de la tour du Musée laissant deviner la troisième voûte du passage axial, avec en avant le puits médiéval encadré par les vestiges du sol et des murs de la terrasse orientale de l'amphithéâtre, en janvier 1912. Photo L. Bosset (?), nég. conservé aux AFMH, cote 10750 B. 1073 ou 13108 B. 1073.

Fig. 16. Au Rafour, dallage devant la porte C du passage latéral nord avec les blocs provenant du démontage du propylon et soigneusement entreposés de chant, le 16 avril 1912. Photo L. Bosset (?), nég. conservé aux AFMH, cote 13111 B. 1307.

Fig. 17. Le piédroit nord du passage C, partiellement effondré, avec son canal de drainage, vu de l'est, le 9 janvier 1915. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1915/46.

Fig. 18. Base et fondations de la façade est de la tour du Musée: sous les assises de grands blocs de grès portant le parement médiéval, on notera à gauche, au bout du dallage portant le propylon, le seuil et le piédroit sud de la porte K, encore comblée de remblais; au centre et derrière le piédestal F trouvé démonté, l'alvéole G, effondrée sur un remblai qui recouvrait le piédestal, a déjà été partiellement restaurée; à droite, de part et d'autre du pilier moderne soutenant le profilé métallique, comblement du passage axial M, recrusé pour établir les fondations du mur oriental de la tour; tout à droite, piédroit nord du passage axial M. 13 novembre 1916. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1916/60.

Fig. 19. Les deux dallages superposés du Rafour et leur pilotis de fondation dégagé lors de la pose d'une canalisation devant le piédroit nord du passage C, le 14 novembre 1916. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1916/52.

Fig. 20. Mur sud du passage axial M: au-dessus de la porte L, encore comblée de remblais et privée de linteau, cheminée de tirage du four à chaux installé tardivement dans le vestibule P adjacent; à droite en haut, naissance de la deuxième voûte en partie restaurée à l'intrados. 1919 (?). Photo Louis Bosset, nég. MRA 1919/68.

Fig. 21. Dégagement du secteur nord du Rafour en 1940, par des internés de l'armée française: à gauche: le mur semi-circulaire limitant la cour, le dallage devant la porte C et le mur I. Photo A. Rais, nég. MRA 1940/72.

Fig. 22. Tranchée de sondage ouverte en avril 1942. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1942/096.

Fig. 23. La moitié de l'arène est dégagée et le mur de *podium* nord apparaît. 2 novembre 1942. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1942/106.

Fig. 24. Le quart sud-ouest de l'arène est dégagé, l'égout axial a été restauré. Les moellons de calcaire jaune extraits des remblais sont soigneusement conservés en vue des travaux de restauration. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1943/291.

Fig. 25. L'arc de tête de l'entrée axiale est et la terrasse orientale qu'il supporte reconstruits et munis d'un auvent de protection, en octobre 1943. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1946/302.

Fig. 26. La reconstruction du mur de *podium* est achevée dans le secteur nord-est, amorcée au nord-ouest, celle du *carcer* est en cours; quelques blocs de gradins authentiques ont été remis en place. 29 octobre 1946. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1946/337.

Fig. 27. Dégagement du couloir sud N à partir de son vestibule P ou «caveau de la pirogue»: les fondations de la façade ouest de la tour médiévale qui formaient bouchon ont été percées et les claveaux de tuf de la voûte du couloir apparaissent en place. 20 décembre 1946. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1946/343.

Fig. 28. La reconstruction du mur de *podium* est achevée dans le secteur nord-ouest et un arc rampant de béton a été construit au-dessus de l'entrée ouest, encore non dégagée; l'arrière-mur du podium sud-ouest est en reconstruction, à la base d'un mur rayonnant qui apparaît dans la *cavea*. 31 juillet 1947. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1947/387.

Fig. 29. Le couloir de service est dégagé dans son tronçon sud-ouest, à droite du seuil de l'entrée occidentale. Les orthostates qui le délimitent apparaissent couchés au sol ou étayés en position presque verticale. Le secteur sud-est est en cours de dégagement. 27 septembre 1947. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1947/419.

Fig. 30. Le tronçon sud-est du couloir de service est dégagé, mais son arrière-mur de *podium* n'est pas encore reconstruit sur l'assise de base en grands blocs, certains présentant l'ébauche de meules. La niche axiale 3 et son escalier ne sont pas encore restaurés, et la niche sud-est 4 n'est pas encore dégagée. 1<sup>er</sup> octobre 1948. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1948/468.

Fig. 31. Le couloir sud N menant à la base des gradins, avec les six marches en place de son escalier. 22 juillet 1949. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1949/515.

Fig. 32. Reconstitution de l'extrémité est du couloir de service, au débouché de l'escalier du couloir N. Ses dalles de couverture fonctionnent comme déambulatoire à la base des gradins et sont bordées d'un parapet. 6 juin 1950. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1950/550.

Fig. 33. Les hémicycles 10 à 13 du mur périmétral du deuxième état. Noter au premier plan la superposition avec le mur arasé du premier état. 6 juin 1950. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1950/544.

Fig. 34. Découverte d'un escalier désaxé lors de la reconstruction des gradins du secteur nord-est. 29 septembre 1950. Photo Muhlmann, Avenches, MRA, tirage sans nég.

Fig. 35. Habillage en pierre naturelle de l'entrée occidentale et mise en place de quelques gradins. 9 février 1959. Photo Georg Theodor Schwarz (?), nég. MRA 1959/14.

Fig. 36. Les hémicycles 22 et 23 et les vomitoires adjacents 7 et 8 avant restauration, vus du sud-ouest. Août 1968. Photo H. Bögli, nég. MRA 1968/395.

Fig. 37. Les hémicycles 25 à 27 et le vomitoire 9 en cours de restauration; à l'arrière, les hémicycles 21 à 24 restaurés en 1968. Juin 1971. Photo H. Bögli, nég. MRA 1971/27.

Fig. 38. Les hémicycles 18 à 20, vus de l'est. Septembre 1972. Photo H. Bögli, nég. MRA 1972/285.

## Chapitre 2

Fig. 39. L'égout axial vu de l'ouest. 2 juillet 1943. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1943/269.

Fig. 40. L'égout axial obliquant vers l'est au débouché sur l'avant-cour. Les blocs disposés sur le dallage de couverture sont en position secondaire. 7 août 1942. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1942/137b.

Fig. 41. Détail du seuil de l'entrée axiale sur l'avant-cour, vu de l'ouest dans sa position ultime; à gauche, tête des fondations du mur périmétral saillant sur la base du mur nord du couloir axial M et portant le piédroit de l'arc d'entrée; en haut, sous la dalle, probable remblai de rehaussement du seuil au-dessus du sommet des fondations. 9 juin 1993. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 93.1/30.

Fig. 42. Les dalles du seuil de l'entrée axiale vues de l'est, après dégagement et restauration. Janvier 1994. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 94.1/32.

Fig. 43. Relevé analytique de la face ouest du mur oriental de la tour médiévale avant réouverture du passage axial. En grisé foncé, appareil romain au-dessus de l'archivolte perdue de l'arc de l'entrée axiale, ici restituée par l'auteur. Ech. 1:100. D'après le relevé original de X. Munger, juin 1992, donné dans Auberson et Munger 1993.

Fig. 44. La porte D vue du couloir axial M, après restauration. 15 septembre 1925. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1925/97.

Fig. 45. Tête orientale du mur sud du couloir axial M et paillasse de l'escalier terminal du couloir sud N avant restauration. En haut à droite, arrière-mur reconstruit et fondations du parement du mur de fond du couloir de service de l'arène. 29 octobre 1949. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1949/536.

Fig. 46. Le seuil de la *porta sanavivaria* vu vers l'ouest. Juillet 1994. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 94.4/13.

Fig. 47. Le seuil sur arène de la *porta libitinensis*, vu du nord. 18 août 1947. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1947/404.

Fig. 48. Le mur du *podium* nord restitué avec son arrière-mur de petit appareil percé de barbacanes à sa base et de drains obliques à mi-hauteur, son parement d'orthostates reposant sur des dalles de fondation chanfreinées et le parapet du déambulatoire inférieur. Juin 2001. Dia MRA 96/882.

Fig. 49. Le couloir de service restitué, avec ses orthostates côté arène, son mur de fond de grands blocs doublé d'un arrière-mur de petit appareil, ses dalles de couverture formant déambulatoire inférieur de la *cavea* et son parapet. Juin 2001. Dia MRA 96/881.

Fig. 50. Les fondations du mur de *podium* nord à son extrémité orientale. A gauche, le mur d'*analemma* de la *cavea* avec son ressaut de fondation; en haut, le mur de fond de la «chapelle»; en bas, dalles de soubassement des blocs de parement s'engageant à gauche sous le mur de *podium* en petit appareil, avec leur radier de fondation en moellons de calcaire jaune passant sous celles du mur d'*analemma*. Sondage 4, 2 septembre 1982. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1982/3.

Fig. 51. Détail d'un tronçon du mur de *podium* nord avant restauration, avec un drain oblique en tuiles couvre-joint traversant le mur de petit appareil, une barbacane à la base de celui-ci et les dalles de fondations des orthostates du parement, chanfreinées, qui s'engagent à l'arrière sous la maçonnerie. Noter la cunette longitudinale et l'exutoire radial taillés au lit d'attente de l'une de ces dalles pour récolter les eaux drainées derrière les orthostates du parement et les évacuer vers l'arène. 15 août 1946. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1946/306.

Fig. 52. Le *carcer* nord avant restauration. 24 octobre 1946. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1946/329.

Fig. 53. Le couloir de service dans le secteur sud-ouest. A gauche, le mur de retenue de la *cavea* avec son parement de grands blocs et son arrière-mur de petit appareil largement reconstruit; au deuxième plan, l'entrée ouest encore obstruée et son mur nord, largement restauré. 21 juillet 1947. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1947/390.

Fig. 54. La «chapelle» prolongeant le couloir de service au nord de l'entrée axiale est, limitée à gauche, du côté de l'arène, par un mur de grands blocs, en haut et au fond par le mur d'*analemma* de la *cavea* nord, à droite par le massif portant l'escalier du couloir B, dont les deux niches sont visibles sous l'estacade de la voie Decauville, puis, en retrait, par la tête du mur séparant les couloirs B et M. Noter la dalle de fondation du pilier, conservée en place. 26 mai 1942. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1942/183.

Fig. 55. La «niche 2», ou cage de l'escalier sud-ouest, après restauration. 15 décembre 1948. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1948/484.

Fig. 56. La «niche 3» avant restauration, combinant le local axial avec les bases de ses deux piliers, visibles au premier plan, et la cage de l'escalier sud dont on voit, en haut, le couloir, le palier en retour et les deux premières marches. 25 août 1948. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1948/461.

Fig. 57. La «niche 4» ou cage de l'escalier sud-est avant son dégagement complet et sa restauration erronée. 7 octobre 1948. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1948/472.

Fig. 58. Le mur périmétral (à droite) à sa rencontre avec le mur semi-circulaire de l'avant-cour (au centre), en partie sous le seuil de la porte K (à gauche). 20 septembre 1949. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1949/524.

Fig. 59. Le mur périmétral du premier état (à droite) et les alvéoles 2, 3 et 4 du deuxième état, vus de l'ouest. Mai 1992. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 92.2/19.

Fig. 60. Le mur périmétral du premier état (en bas) supportant l'alvéole 46 du deuxième état et le mur de la terrasse du Musée. Etat restauré au 25 février 1991. Photo Ph. Bridel, nég. MRA 1991.A/8.

Fig. 61. Le réglage du secteur nord-ouest de la *cavea* dégage les escaliers du premier état: 4 avec sa terrasse de base (à droite), 5 (à gauche de la grue) et 6 (au-dessus de la roulotte). La moraine en place, plus claire, dessine une ligne descendant du sommet de l'escalier 5 vers la droite, qui la distingue des terres de remblai constituant la *cavea* à l'est. 22 mai 1987. Photo Ph. Bridel, nég. MRA 1987/656.

Fig. 62. L'escalier 6 du premier état. En bas, la recharge mise en place pour supporter les gradins du deuxième état; en haut, onze des marches de maçonnerie conservées dans leur état d'origine. 22 mai 1987. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1987.2/11.

Fig. 63. Les escaliers 5 et 4 du premier état, vus de l'ouest, avec la terrasse de base de l'escalier 4. 22 mai 1987. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1987.2/15.

Fig. 64. L'escalier 8 du premier état, vu de l'arène. 5 septembre 1989. Photo Ph. Bridel, nég. MRA 1989/415.

Fig. 65. La terrasse orientale, vue du sud. Au-dessus du puits médiéval, angle des murs est et nord et fragment de sol; à droite, amorce de la troisième voûte du passage axial M et pied de la façade ouest de la tour médiévale. 27 janvier 1912. Photo Louis Bosset, nég. AFMH 10746 B. 1069.

Fig. 66. La terrasse orientale, vue du nord-ouest. Au-dessus du puits médiéval, pied de la façade ouest de la tour médiévale avec une ligne d'affaissement selon le profil de la troisième voûte du passage axial M, dont l'intrados est visible sur un court tronçon, puis angle de la terrasse avec son mur est bien parementé, son sol de mortier partiellement conservé, porté par les vestiges de la deuxième voûte, et la base dégarnie de son mur sud. Noter au sommet conservé de celui-ci un bloc de grès occupant l'emplacement du seuil arraché de la porte dérobée; au-dessus, mur nord, d'époque bernoise, du chemin d'accès à la porte de la prison, ou caveau de la pirogue. 27 janvier 1912. Photo Louis Bosset, nég. AFMH 10748 B. 1071.

Fig. 67. Le mur délimitant au sud le couloir menant du vestibule P à la terrasse orientale, conservé à droite en fondation du mur sud, d'époque bernoise, du chemin d'accès à la prison. 19 mai 1993. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1993.1/15.

Fig. 68. Sommet conservé du mur nord du vestibule A : en petit appareil de calcaire, face cachée du mur cadre des deux voûtes; en maçonnerie de moellons de tuf, amorce des deux voûtes étagées; la plus basse, à gauche, n'a conservé que l'empreinte des claveaux arrachés, la plus haute à l'est, ici à droite, conserve les vestiges de ses deux rouleaux de claveaux superposés. Juin 1992. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1992.3/21.

Fig. 69. Le sol du couloir B. Fac-similé de la page 37 de Bosset, *Journal des fouilles 1911-1918*, avec coupe schématique, en date des 24-28 février 1913.

Fig. 70. Le vestibule méridional P avec l'escalier menant à la tribune orientale. Vue vers l'ouest. Septembre 1992. Photo D. et S. Fibbi-Aeppli, Grandson, pour AAM SA Moudon, nég. AV 7799, donnée dans Auberson et Munger 1992.

Fig. 71. Plan et coupes analytiques du vestibule méridional P avec l'escalier menant à la tribune orientale. X. Munger, AAM, éch. de l'original 1:20, version numérisée et colorisée donnée sans échelle dans Auberson et Munger 1992, reproduite ici en noir et blanc au 1:50.

Fig. 72. Détail de l'angle nord-ouest du vestibule P. A gauche en bas, l'arc de tête de la voûte du couloir sud N, reconstruit en 1949; au-dessus, les divers états médiévaux et bernois de la porte du caveau. En bas à droite, le sommet conservé du massif de l'escalier romain; à la base de l'extrémité ouest de la paroi nord, traces de crépi posé avant la construction de l'escalier; au-dessus du massif de l'escalier, court tronçon de cinq assises du mur romain occidental: plus haut, à droite, renforcement dans le parement du mur nord du vestibule correspondant à l'empreinte du jambage de la porte romaine et de son seuil, tous deux perdus. Septembre 1992. Photo D. et S. Fibbi-Aeppli, Grandson, pour AAM SA Moudon, nég. AV c 4616, donnée dans Auberson et Munger 1992.

Fig. 73. La face arrière du mur semi-circulaire de l'avant-cour, dégagée lors de la création du sous-sol du pavillon d'entrée du Musée. Autrefois en grande partie cachée par le talus externe de la *cavea* sud, elle présente encore ses trous de boulines fonctionnant comme drainages. Les dernières assises, de plan rectiligne, sont plus récentes et constituent la base du mur-parapet de la terrasse du Musée. 16 mai 1994. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1994.6/27.

Fig. 74. La tête orientale du mur séparant le couloirs axial M et le vestibule septentrional A, avec son pilastre saillant.

Fig. 74a. Etat le 24 mai 1913: le contour des moellons bien dressés et chanfreinés constituant la base du pilastre apparaît à peine derrière les étaçons; l'élévation a perdu son parement. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1913/26.

Fig. 74b. Etat au 14 septembre 1916: un pilier maçonné remplace les étais; à droite, le piédroit de la porte C a été reconstruit, à gauche, six assises de l'arête sud du pilastre apparaissent, avec à gauche le retour de la tête du mur séparant M et A. Il s'agit probablement d'un début de restauration. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1916/53.

Fig. 74c. Etat en 1919: la reconstruction de l'angle sud-est du mur séparant M et A est achevée; à gauche du poteau de bois, on distingue l'arête sud du pilastre avec au moins deux ressauts chanfreinés. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1919/71.

Fig. 75. La façade orientale de la tour médiévale avec les vestiges de la maçonnerie romaine à pilastres saillants qui domine l'arc axial.

Fig. 75a. La façade orientale de la tour après réouverture du passage axial sur le tiers inférieur de sa hauteur; le large pilastre supérieur sud se distingue nettement. Etat en 1994. Photo D. et S. Fibbi-Aeppli, Grandson, donnée dans AUBERSON – SAROTT 1995, fig. 2, p. 197.

Fig. 75b. Relevé analytique de la façade orientale de la tour médiévale donnant la situation des vestiges romains. J. Sarott, X. Munger et R. Serdaly, AAM, Moudon. Ech. 1:250, tiré de AUBERSON – SAROTT 1995, fig. 3, p. 198.

Fig. 76. L'avant-cour du Rafour. Exploration du secteur sud. En haut, à gauche des outils, angle des murs c<sup>3</sup> et c<sup>4</sup>; plus bas, le drainage de boulets f bordant la chaussée de gravier e, recouvrant plus bas encore la lentille de mortier blanc d recoupée par une tranchée. 24 octobre 1941. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1941/54.

Fig. 77. Orthostate cat. n° 483. Ech. 1:20.

Fig. 78. Orthostate cat. n° 484. Ech. 1:20.

Fig. 79. Orthostate cat. n° 438. Ech. 1:20.

Fig. 80. Orthostate cat. n° 421. Ech. 1:20.

Fig. 81. Orthostate ou plus probablement dalle de couverture du couloir de service cat. n° 486. Ech. 1:20.

Fig. 82. Bloc de parapet cat. n° 412. Ech. 1:20.

Fig. 83. Bloc de parapet cat. n° 514. Ech. 1:20.

Fig. 84. Bloc de parapet cat. n° 516. Ech. 1:20.

- Fig. 85. Bloc du premier gradin avec marche retaillée cat. n° 425. Ech. 1:20.
- Fig. 86. Dalle de couverture de la *cavea* nord avec cavité rectangulaire cat. n° 216. Ech. 1:20.
- Fig. 87. Bloc de parapet cat. n° 159. Ech. 1:20.
- Fig. 88. Bloc de parapet cat. n° 177. Ech. 1:20.
- Fig. 89. Bloc de parapet cat. n° 199. Ech. 1:20.
- Fig. 90. Bloc de parapet cat. n° 308. Ech. 1:20.
- Fig. 91. Bloc de parapet cat. n° 315. Ech. 1:20.
- Fig. 92. Bloc de parapet cat. n° 333. Ech. 1:20.
- Fig. 93. Bloc de parapet cat. n° 352. Ech. 1:20.
- Fig. 94. Bloc de parapet cat. n° 353. Ech. 1:20.
- Fig. 95. Bloc de parapet cat. n° 358. Ech. 1:20.
- Fig. 96. Bloc de parapet cat. n° 526. Ech. 1:20.
- Fig. 97. Bloc de parapet cat. n° 527. Ech. 1:20.
- Fig. 98. Bloc de parapet cat. n° 528. Ech. 1:20.
- Fig. 99. Bloc de parapet cat. n° 529. Ech. 1:20.
- Fig. 100. Pilier cat. n° 441. Ech. 1:20.
- Fig. 101. Linteau taillé en soupirail cat. n° 433. Ech. 1:20.
- Fig. 102. Linteau taillé en soupirail cat. n° 530. Ech. 1:20.
- Fig. 103. Bloc taillé en marches d'escalier cat. n° 450. Ech. 1:20.
- Fig. 104. Linteau taillé en soupirail cat. n° 531. Ech. 1:20.
- Fig. 105. Linteau taillé en soupirail cat. n° 457. Ech. 1:20.
- Fig. 106. Linteau taillé en soupirail cat. n° 485. Ech. 1:20.
- Fig. 107. Les fondations du massif sud I  
 Fig. 107a. Sous l'élévation en petit appareil, imbriquée sur dix assises dans celle du mur semi-circulaire et portée par une assise de grands blocs de grès, les fondations, en avancée, superposent deux rangs de boulets glaciaires mêlés de petits blocs calcaires recouverts d'un lit horizontal et d'un hérisson de moellons calcaires. 28 novembre 1940. Photo A. Rais, nég. MRA 1940/148.  
 Fig. 107b. Les mêmes fondations vues en coupe, vers le nord: noter les blocs de grès limitant au sud le hérisson de moellons calcaires. 28 novembre 1940. Photo A. Rais, nég. MRA 1940/151.
- Fig. 108. Le piédestal sud F, vu du nord-est, avec ses deux premières assises retrouvées en place. 8 octobre 1942. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1942/213.
- Fig. 109. Le piédestal sud F. Lit d'attente de l'assise 2, vue de l'ouest, avec ses cavités de scellement et de manœuvre. 8 octobre 1942. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1942/143.
- Fig. 110. Anastylose partielle des cinq premières assises du piédestal F, vue de l'est. Noter les deux types de moulure de base. 22 septembre 1993. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1993.4/8.
- Fig. 111. Le tracé du piédestal nord F' marqué en blanc sur le dallage de l'avant-cour. Vue zénithale. 22 août 1940. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1940/22.

Fig. 112. Le massif nord I avant restauration. Noter la première assise de petit appareil, en sifflet, pour corriger l'affaissement des grands blocs du soubassement. 18 novembre 1940. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1940/27.

Fig. 113. L'insertion du massif nord I dans le mur semi-circulaire, avec l'avancée des fondations maçonnées. 29 octobre 1940. Photo A. Rais, nég. MRA 1940/119.

Fig. 114. Le massif nord I, vu du sud, avec l'empreinte des assises de grands blocs de grès, jointifs sur deux rangs. 3 décembre 1914. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1914/37.

Fig. 115. Le massif sud I' avant restauration, avec les deux blocs de son assise de soubassement et le premier bloc de l'assise chanfreinée qui marquait la base de l'élévation en grand appareil de grès. 8 février 1941. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1941/42.

Fig. 116. Le massif sud I' vu du nord-est : assise 1, de soubassement, et assise 2, constituée de deux rangs de blocs, celui de façade chanfreiné; au-dessus, le noyau de la maçonnerie de petit appareil a conservé l'empreinte de cinq assises au moins de grands blocs de grès, adjacents au nord. 6 octobre 1941. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1941/29.

Fig. 117. Bloc du piédestal sud F, cat. n° 41. Ech. 1:20.

Fig. 118. Bloc du piédestal sud F, cat. n° 46. Ech. 1:20.

Fig. 119. Bloc du piédestal sud F, cat. n° 73. Ech. 1:20.

Fig. 120. Bloc du piédestal sud F, cat. n° 40. Ech. 1:20.

Fig. 121. Bloc du piédestal sud F, cat. n° 43. Ech. 1:20.

Fig. 122. Bloc de dallage (?), cat. n° 62. Ech. 1:20.

Fig. 123. Bloc de dallage (?), cat. n° 66. Ech. 1:20.

Fig. 124. Bloc du piédestal sud F, cat. n° 47. Ech. 1:20.

Fig. 125. Bloc du piédestal sud F, cat. n° 49. Ech. 1:20.

Fig. 126. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 48. Ech. 1:20.

Fig. 127. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 56. Ech. 1:20.

Fig. 128. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 532. Ech. 1:20.

Fig. 129. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 70. Ech. 1:20.

Fig. 130. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 65. Ech. 1:20.

Fig. 131. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 200. Ech. 1:20.

Fig. 132. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 201. Ech. 1:20.

Fig. 133. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 27. Ech. 1:20.

Fig. 134. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 28. Ech. 1:20.

Fig. 135. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 76. Ech. 1:20.

Fig. 136. Bloc du piédestal nord F', cat. n° 508. Ech. 1:20.

Fig. 137. Bloc cat. n° 69. Ech. 1:20.

Fig. 138. Bloc cat. n° 58. Ech. 1:20.

Fig. 139. Bloc cat. n° 59. Ech. 1:20.

Fig. 140. Bloc cat. n° 63. Ech. 1:20.

Fig. 141. Bloc cat. n° 57. Ech. 1:20.



- Fig. 142. Bloc cat. n° 80. Ech. 1:20.
- Fig. 143. Bloc de la pile nord F', cat. n° 60. Ech. 1:20.
- Fig. 144. Bloc cat. n° 52. Ech. 1:20.
- Fig. 145. Bloc de la pile sud F (?), cat. n° 533. Ech. 1:20.
- Fig. 146. Bloc de corniche cat. n° 42. Ech. 1:20.
- Fig. 147. Bloc de corniche cat. n° 77. Ech. 1:20.
- Fig. 148. Bloc de corniche cat. n° 54. Ech. 1:20.
- Fig. 149. Bloc de corniche cat. n° 506. Ech. 1:20.
- Fig. 150. Bloc de corniche de couronnement d'un dé, cat. n° 505. Ech. 1:20.
- Fig. 151. Bloc de corniche cat. n° 510. Ech. 1:20.
- Fig. 152. Bloc de corniche cat. n° 511. Ech. 1:20.
- Fig. 153. Bloc de corniche cat. n° 507. Ech. 1:20.
- Fig. 154. Bloc de corniche cat. n° 67. Ech. 1:20.
- Fig. 155. Bloc de corniche cat. n° 68. Ech. 1:20.
- Fig. 156. Bloc d'architrave cat. n° 29. Ech. 1:20.
- Fig. 157. Bloc de frise lisse cat. n° 44. Ech. 1:20.
- Fig. 158. Bloc de frise lisse cat. n° 45. Ech. 1:20.
- Fig. 159. Bloc de frise lisse cat. n° 50. Ech. 1:20.
- Fig. 160. Bloc de corniche modillonnaire à ressaut cat. n° 25. Ech. 1:20.
- Fig. 161. Bloc de corniche modillonnaire à ressaut cat. n° 24. Ech. 1:20.
- Fig. 162. Bloc de corniche modillonnaire courante cat. n° 19. Ech. 1:20.
- Fig. 163. Bloc de corniche modillonnaire courante cat. n° 20. Ech. 1:20.
- Fig. 164. Bloc de corniche modillonnaire courante cat. n° 21. Ech. 1:20.
- Fig. 165. Bloc de corniche modillonnaire courante cat. n° 22. Ech. 1:20.
- Fig. 166. Bloc de corniche modillonnaire de rampant cat. n° 18. Ech. 1:20.
- Fig. 167. Bloc de corniche modillonnaire de rampant cat. n° 26. Ech. 1:20.
- Fig. 168. Bloc de corniche modillonnaire de rampant (?) cat. n° 71. Ech. 1:20.
- Fig. 169. Bloc de cimaise de rampant cat. n° 1. Ech. 1:20.
- Fig. 170. Bloc de cimaise de rampant cat. n° 2. Ech. 1:20.
- Fig. 171. Bloc de cimaise à ressaut cat. n° 11. Ech. 1:20.
- Fig. 172. Bloc de cimaise à ressaut cat. n° 13 + 3. Ech. 1:20.
- Fig. 173. Bloc de cimaise à ressaut cat. n° 14. Ech. 1:20.
- Fig. 174. Bloc de cimaise à ressaut cat. n° 15. Ech. 1:20.
- Fig. 175. Bloc de cimaise courante cat. n° 12. Ech. 1:20.

Fig. 176. Bloc de cimaise à ressaut cat. n° 75. Ech. 1:20.

Fig. 177. Bloc de tympan cat. n° 6. Ech. 1:20.

Fig. 178. Bloc de tympan cat. n° 7. Ech. 1:20.

Fig. 179. Bloc de tympan cat. n° 8. Ech. 1:20.

Fig. 180. Bloc de tympan cat. n° 9. Ech. 1:20.

Fig. 181. Claveau d'archivolte cat. n° 30. Ech. 1:20.

Fig. 182. Bloc d'assise cat. n° 53. Ech. 1:20.

Fig. 183. Base de colonne cat. n° 31. Ech. 1:20.

Fig. 184. Base de colonne cat. n° 38. Ech. 1:20.

Fig. 185. Fût de colonne cat. n° 34. Ech. 1:20.

Fig. 186. Fût de colonne cat. n° 35. Ech. 1:20.

Fig. 187. Fût de colonne cat. n° 36. Ech. 1:20.

Fig. 188. Fût de colonne cat. n° 37. Ech. 1:20.

Fig. 189. Fût de colonne cat. n° 84. Ech. 1:20.

Fig. 190. Chapiteau toscan cat. n° 310. Ech. 1:20.

Fig. 191. Chapiteau toscan cat. n° 311. Ech. 1:20.

Fig. 192. Chapiteau toscan cat. n° 351. Ech. 1:20.

Fig. 193. Fragment de fût de colonne cat. n° 32. Ech. 1:20.

Fig. 194. Fragment de fût de colonne cat. n° 33. Ech. 1:20.

Fig. 195. Dalle de couverture (?) cat. n° 10. Ech. 1:20.

Fig. 196. Dalle de couverture (?) cat. n° 16. Ech. 1:20.

Fig. 197. Dalle de couverture (?) cat. n° 17. Ech. 1:20.

Fig. 198. Dalle de couverture (?) cat. n° 51. Ech. 1:20.

Fig. 199. Dalle de couverture (?) cat. n° 74. Ech. 1:20.

Fig. 200. Les deux états du mur périmétral dans le secteur nord-est. A gauche, le mur du premier état, avec en haut son élévation restaurée par L. Bosset, en bas son état de démantèlement mis au jour lors de la fouille de 1992. A droite, la face arrière du mur à alvéoles du second état révèle qu'il était adossé au mur arasé du premier état, alors cependant conservé sur une hauteur supplémentaire de quatre à cinq assises : l'empreinte du parement de ces assises disparues reste visible à la base de la maçonnerie du second état, alors que les assises supérieures de celle-ci présentent des traces d'arrachement attestant leur extension en recouvrement du mur du premier état. Juin 1992. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1992.3/16.

Fig. 201. Les alvéoles 22 et 23 du second état, avec leur assise de réglage en grands blocs et leur élévation en petit appareil. Etat avant restauration en 1968. Photo H. Bögli, nég. MRA 1968/383.

Fig. 202. Les alvéoles 25 et 26 (coupée par une canalisation médiévale). En haut à droite, l'assise de réglage en grands blocs est conservée, portant la base en grès du pilastre séparant les alvéoles 24 et 25 et l'élévation de petit appareil. Au premier plan, les fondations de maçonnerie sont seules conservées, les blocs de grès de l'assise de réglage ayant été récupérés. Etat avant restauration en 1971. Photo H. Bögli, nég. MRA 1971/14.

Fig. 203. Le pilastre séparant les alvéoles 24 et 25. Etat avant restauration en 1971. A gauche, le vomitoire 8 restauré en 1968. Noter le décalage vers l'ouest de l'assise de réglage et de l'élévation par rapport aux fondations maçonnées. Photo H. Bögli, nég. MRA 1971/61.

Fig. 204. Arase des fondations maçonnées de l'assise de réglage des alvéoles 25, 26 et 27 vues du sud-ouest, avec l'amorce du mur est du vomitoire 9. En haut, assise de réglage traversante en grands blocs. Etat avant restauration en 1971. Photo H. Bögli, nég. MRA 1971/17.

Fig. 205. Le pilastre séparant les alvéoles 22 et 23. Assise de réglage et base chanfreinée en grès, élévation en petit appareil très régulier. Etat avant restauration en 1968. Photo H. Bögli, nég. MRA 1968/385.

Fig. 206. L'alvéole 22 vue du sud-ouest. Assise de réglage en dalles de grès avec feuillure curviligne, élévation en petit appareil régulier de calcaire jaune : la première assise est chanfreinée ; les assises 6 et 8 se terminent en sifflet pour compenser un tassement survenu sans doute durant la construction. Etat avant restauration en 1968. Photo H. Bögli, nég. MRA 1968/388.

Fig. 207. Les dalles de l'assise de réglage conservées en place dans le secteur sud (alvéoles 47 et 48). Au-dessous de la face arrière des dalles, autrefois cachée, parement original interne du mur périmétral du premier état avec son ressaut de fondation, sous le noyau du mur du second état, reapparementé lors de la construction du mur de clôture médiéval ou Renaissance, également conservé au-dessus des dalles. Vue du nord-ouest. 24 juillet 1989. Photo Ph. Bridel, nég. MRA 1989/387.

Fig. 208. Les fondations en maçonnerie de l'alvéole 55 et du pan de mur la séparant de l'alvéole 54, avec leur semelle débordante. Noter le traitement du parement, plus soigné en haut. Avril 1994. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1994.2/20.

Fig. 209. Le noyau du mur droit du vomitoire 7, qui s'ouvre au fond de l'alvéole 21, au parement de petit appareil conservé. Noter l'empreinte des blocs de grand appareil de grès qui habillaient ce mur et, à droite et en haut, le litage oblique du noyau qui suggère une couverture en cul-de-four de l'alvéole. Etat avant restauration en 1968. Photo H. Bögli, nég. MRA 1968/384.

Fig. 210. La face arrière brute du mur droit du vomitoire 8, telle que dégagée en novembre 1999 lors de travaux de drainage du *cuneus* adjacent. A sa base, ce mur est bâti adossé au remblai recreusé de la *cavea* du premier état, puis monté à vue pour retenir le talus rehaussé de la *cavea* du deuxième état. La partie parementée du sommet de l'élévation est une restauration de 1950 ou de 1972 (au-dessus de la démarcation en plaquettes d'Eternit). Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 199949-24 du 10 novembre 1999.

Fig. 211. Le vomitoire 11, vu du nord-est, avec les orthostates qui revêtent le tronçon non voûté de ses murs. Etat en décembre 1989. Photo Ph. Bridel, nég. MRA 1989/437.

Fig. 212. Le vomitoire 11, vu du sud-est. Au premier plan, le mur droit, avec son orthostate de parement ; au second plan le mur gauche, avec ses deux orthostates de parement, celui de droite présentant la découpe en escalier des gradins, et, à gauche, un court tronçon parementé en petit appareil, sans doute le piédroit de l'arc de tête du tronçon voûté. Etat en décembre 1989. Photo Ph. Bridel, nég. MRA 1989/438.

Fig. 213. Les vestiges du mur de gauche du vomitoire 10, qui vient se superposer à un mur du premier état doublant peut-être le piédroit sud de la *porta libitinensis*. Vue de l'est en décembre 1989. Photo Ph. Bridel, nég. MRA 1989/420.

Fig. 214. Les vestiges du mur de droite du vomitoire 12 (à droite) accolés au mur limon de l'escalier 8 du premier état (à gauche, en fondation seulement). Etat avant la restauration de mai 1999. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 199912-04 du 1<sup>er</sup> mai 1999.

Fig. 215. L'escalier périmétral sud. A gauche, le mur retenant le remblai de la *cavea* ; au centre, les dalles de grès du palier de départ et de la première marche ; à droite, le mur périmétral à hauteur des alvéoles 55 et 56. Etat en mars 1994. Photo Ph. Bridel, nég. MRA AA 1994.4/12.

Fig. 216. Le seuil rehaussé de la porte K avec sa battue et le bloc adjacent percé pour recevoir le verrou vertical du vantail ouvrant à droite. 20 septembre 1949. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1949/525.

Fig. 217. Le bloc de gradin cat. n° 87.

Fig. 217a. Relevé éch. 1:20.

Fig. 217b. Photo Louis Bosset du 2 juin 1946, nég. MRA 1942/155.

Fig. 218. Le bloc de gradin cat. n° 88.

Fig. 218a. Relevé éch. 1:20.

Fig. 218b. Photo Louis Bosset du 16 juillet 1946, nég. MRA 1942/154.

Fig. 219. Le bloc de gradin cat. n° 89.

Fig. 219a. Relevé éch. 1:20.

Fig. 219b. Photo Louis Bosset du 2 juin 1946, nég. MRA 1942/156.

Fig. 220. Bloc de gradin cat. n° 534. Ech. 1:20.

Fig. 221. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 85. Ech. 1:20.

Fig. 222. Fût de colonne fragmentaire, cat. n°s 98 + 99 + 100. Ech. 1:20.

Fig. 223. Fût de colonne fragmentaire, cat. n°s 108 + 109. Ech. 1:20.

Fig. 224. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 110. Ech. 1:20.

Fig. 225. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 137. Ech. 1:20.

Fig. 226. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 140. Ech. 1:20.

Fig. 227. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 146. Ech. 1:20.

Fig. 228. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 147. Ech. 1:20.

Fig. 229. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 168. Ech. 1:20.

Fig. 230. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 296. Ech. 1:20.

Fig. 231. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 313. Ech. 1:20.

Fig. 232. Fût de colonne fragmentaire, cat. n° 344. Ech. 1:20.

Fig. 233. Base attique cat. n° 101. Ech. 1:20.

Fig. 234. Base attique cat. n° 136. Ech. 1:20.

Fig. 235. Fragment de piédestal en grès coquillier cat. n° 202. Ech. 1:20.

Fig. 236. Fragment de piédestal en grès coquillier cat. n°s 225 + 226. Ech. 1:20.

Fig. 237. Piédestal en grès coquillier cat. n° 23. Ech. 1:20.

Fig. 238. Pilastre effondré de l'ordre d'applique, qui séparait les alvéoles 19 et 20. Vue vers le sud-est de l'arrière des moellons du parement. La base est en haut; noter l'assise en saillie, à mi-hauteur, qui pourrait correspondre à l'imposte des culs-de-four. Photo H. Bögli (?), nég. MRA 1972/274.

Fig. 239. Prélèvement en bloc Inv. 71/1386-I de la maçonnerie en petit appareil de la façade du deuxième état: 4 assises en écoinçon. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/01.

Fig. 240. Prélèvement en bloc Inv. 71/1386-A de la maçonnerie en petit appareil de la façade du deuxième état: 4 claveaux de l'arc de tête d'une niche. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/08.

Fig. 241. Prélèvement en bloc Inv. 71/1386-B de la maçonnerie en petit appareil de la façade du deuxième état: 3 assises irrégulières, indiquant peut-être la réparation d'une niche. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/12.

Fig. 242. Prélèvement en bloc Inv. 71/1386-C, reconstitué par collage du moellon Inv. X/2512-20 et du fragment de maçonnerie Inv. 71/1386-45. Maçonnerie en petit appareil de la façade du deuxième état: peut-être le sommet d'un arc de décharge, au-dessus de l'arc de tête d'un vomitoire ou d'une niche. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/11.

Fig. 243. Moellon à redan Inv. X/2512-24, d'un pilastre de la façade du deuxième état. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/14.

Fig. 244. Moellon d'angle chanfreiné Inv. X/2093, du piédroit gauche d'une niche de la façade du deuxième état. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/16.

Fig. 245. Moellon chanfreiné à faux joint vertical Inv. X/2155, de la façade du deuxième état. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/18.

Fig. 246. Claveau de grand module Inv. 71/1386-31 avec lettre M gravée, d'une niche de la façade du deuxième état. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/22.

Fig. 247. Claveau de grand module Inv. X/2512-3 avec engravure en face avant, d'une niche de la façade du deuxième état. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/20.

Fig. 248. Claveau de petit module Inv. X/2512-12, avec lettre C gravée, de l'arc de tête d'un vomitoire de la façade du deuxième état. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/24.

Fig. 249. Pilastre effondré de la façade du deuxième état, prélevé en 1972 et perdu depuis. Photo H. Bögli, dia MRA 1972/29.

Fig. 250. Moellon Inv. 71/1386-3 avec enduit *pietra rasa* et faux joints creux marqués en rouge, du piédroit d'une niche de la façade du deuxième état. Photo M. Kaufmann, dia MRA labo 0211/03.

Fig. 251. Le platelage du bassin établi dans l'égout axial et au nord de celui ci. Vue vers l'ouest. 30 juin 1943. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1943/261.

Fig. 252. Le bassin rectangulaire de la cuve de décantation aménagée aux deux tiers de l'égout axial. Vue de l'est. 22 juin 1943. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1943/259.

Fig. 253. La coulisse de bois établie sur le piédroit nord de l'égout axial, à l'est du seuil sur arène de la *porta sanavivaria*. Vue de l'est. Noter que le dallage qui la recouvre a peut-être été déjà déplacé et qu'il est complété par un fragment de colonne de récupération. 27 novembre 1942. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1942/202.

Fig. 254. La coulisse de bois, établie ici dans l'égout axial à demi comblé de limon, est recouverte par une canalisation plus tardive constituée de boisseaux d'hypocauste en terre cuite. Les piédroits de ce tronçon oriental de l'égout établi dans le passage axial M ont été rehaussés d'une ou deux assises de moellons de tuf, bien visibles. Vue de l'est. 12 octobre 1942. Photo Louis Bosset, nég. MRA 1942/195.

## Chapitre 5

Fig. 255. Dalle de seuil cat. n° 55. Ech. 1:20.

Fig. 256. Bloc d'assise cat. n° 61. Ech. 1:20.

Fig. 257. Bloc d'assise cat. n° 64. Ech. 1:20.

Fig. 258. Bloc d'assise cat. n° 72. Ech. 1:20.

Fig. 259. Dalle ou orthostate (?) cat. n° 82. Ech. 1:20.

Fig. 260. Dalle de fondation du *podium* (?) cat. n° 152. Ech. 1:20.

Fig. 261. Dalle avaloir (?) cat. n° 173. Ech. 1:20.

Fig. 262. Dalle avaloir (?) cat. n° 181. Ech. 1:20.

Fig. 263. Dalle de couverture du mur de podium cat. n° 218. Ech. 1:20.

Fig. 264. Dalle avaloir (?) cat. n° 224. Ech. 1:20.

Fig. 265. Bloc de parapet (?) ou marche d'escalier tournant (?) cat. n° 241. Ech. 1:20.

Fig. 266. Bloc d'assise à ressaut cat. n° 535. Ech. 1:20.

Fig. 267. Bloc d'assise cat. n° 536. Ech. 1:20.

Fig. 268. Bloc d'assise cat. n° 537. Ech. 1:20.

Fig. 269. Bloc d'assise cat. n° 538, en calcaire urgonien, avec une lettre S gravée. Ech. 1:20.

## Crédit photographique

Archéologie cantonale, Denis Weidmann  
Archives cantonales vaudoises, Chavannes-Renens  
Archives d'État de Berne  
Archives fédérales des Monuments historiques  
Burgerbibliothek Bern  
Collection privée, clichés Musée romain d'Avenches  
Fibbi-Aeppli photographes, Grandson

couverture  
fig. 3  
fig. 2  
fig. 13, 14, 15, 16, 65, 66  
fig. 5, 6, 8, 9  
fig. 1, 4  
fig. 75a

## 7.2. Table des plans en dépliants (donnés en portefeuille)

### Dépl. 1 Plan de situation

1. Plan de situation du monument restauré. Atelier Lonchamp et Froidevaux, Lausanne, 1997. Ech. 1:500.

### Dépl. 2 Plan de nomenclature

2. Plan de nomenclature avec schéma régulateur de l'état 2. Ech. 1:400.

### Dépl. 3a et 3b Plan de relevé archéologique

3. Plan d'ensemble. Ech. 1:100 (en 2 feuilles, 3a et 3b).

### Dépl. 4 Plan de relevé archéologique

4. Plan des entrées orientales au niveau de la terrasse. Ech. 1:100.

### Dépl. 5 Etat 1. Coupes restituées sur les escaliers de l'état 1

- 5.1. Etat 1. Coupe restituée sur l'escalier 3. Ech. 1:100.
- 5.2. Etat 1. Coupe restituée sur l'escalier 4. Ech. 1:100.
- 5.3. Etat 1. Coupe restituée sur l'escalier 5. Ech. 1:100.
- 5.4. Etat 1. Coupe restituée sur l'escalier 6. Ech. 1:100.
- 5.5. Etat 1. Coupe restituée sur l'escalier 8. Ech. 1:100.

### Dépl. 6 Etat 1. Plan et coupes restituées du secteur est

6. Etat 1. Plan restitué du secteur est. Ech. 1:100.
7. Etat 1. Coupe restituée ouest-est par l'axe du couloir N et du vestibule P. Ech. 1:100.
8. Etat 1. Coupe restituée ouest-est par l'axe de l'escalier de la terrasse. Ech. 1:100.
9. Etat 1. Coupe restituée sud-nord par la porte de la terrasse. Ech. 1:100.

### Dépl. 7 Etat 1. Restitution

- 10.1. Etat 1. Plan d'ensemble restitué. Ech. 1:200.

### Dépl. 8 Etat 1. Schéma régulateur du plan d'ensemble

- 10.2. Etat 1. Plan d'ensemble avec schéma régulateur et nomenclature. Ech. 1:400.

### Dépl. 9 Etat 1. Coupes restituées

11. Etat 1. Coupe transversale et vue vers l'est. Ech. 1:200.
12. Etat 1. Coupe longitudinale et vue vers le sud. Ech. 1:200.
13. Etat 1. Façade est restituée. Ech. 1:200.
14. Etat 1. Façade est restituée, détail avec cotes et schéma régulateur. Ech. 1:100.

### Dépl. 10 L'avant-cour du Rafour

15. Plan cumulatif des structures relevées. Ech. 1:100.
16. Coupe télescopée ouest-est des structures relevées. Ech. 1:100.
17. Coupe télescopée sud-nord des structures relevées. Ech. 1:100.

### Dépl. 11 Etat 1. L'arène et ses dépendances, plan

18. Plan d'anastylose, avec tracé régulateur de l'arène, des blocs du couloir sud avec ses niches et escaliers et du podium nord avec son *carcer*. Ech. 1:100.

### Dépl. 12 Etat 1. Les dépendances de l'arène, coupes

19. Etat 1. Coupe longitudinale est-ouest et vue vers le sud du couloir sud. Ech. 1:100.
- 20.1. Etat 1. *Carcer* nord, coupe nord-sud restituée. Ech. 1:100.
- 20.2. Etat 1. Cage d'escalier 2, coupe sud-nord restituée. Ech. 1:100.
- 20.3. Etat 1. Cage d'escalier 3, coupe sud-nord restituée. Ech. 1:100.
- 20.4. Etat 1. Exèdre sud, coupe sud-nord restituée. Ech. 1:100.
- 20.5. Etat 1. Cage d'escalier 4, coupe sud-nord restituée. Ech. 1:100.

### Dépl. 13 Portail du Rafour. Anastylose, plans de pose des blocs des assises 1 à 4

- 21.1. Plan de pose de l'assise 1 des piles F et F' sur le dallage. Ech. 1:50.
- 21.2. Plan de pose de l'assise 2 des piles F et F' sur l'assise 1. Ech. 1:50.
- 21.3. Plan de pose de l'assise 3 des piles F et F' sur l'assise 2. Ech. 1:50.
- 21.4. Plan de pose de l'assise 4 des piles F et F' sur l'assise 3. Ech. 1:50.
- 21.5. Plan de pose de l'assise 5 des piles F et F' sur l'assise 4. Ech. 1:50.

**Dépl. 14 Portail du Rafour. Plans-coupes de restitution AA' à BB'**

- 22.1. Plan-coupe AA'<sup>1</sup> coté en pieds. Ech. 1:50.
- 22.2. Plan-coupe AA'<sup>2</sup>, variante, coté en pieds. Ech. 1:50.
- 22.3. Plan-coupe BB'. Ech. 1:50.

**Dépl. 15 Portail du Rafour. Plans-coupes de restitution CC' à D''D'''**

- 22.4. Plan-coupe CC'. Ech. 1:50.
- 22.5. Plan-coupe DD', vue supérieure. Ech. 1:50.
- 22.6. Plan-coupe D''D''', vue inférieure. Ech. 1:50.

**Dépl. 16 Portail du Rafour. Plan-coupe de restitution EE' à GG'**

- 22.7. Plan-coupe EE'. Ech. 1:50.
- 22.8. Plan-coupe FF'. Ech. 1:50.
- 22.9. Plan-coupe GG'. Ech. 1:50.

**Dépl. 17 Portail du Rafour. Façade restituée**

- 23. Vue de la façade du portail du Rafour dans son état restitué avec les blocs localisés et la position des coupes AA' à GG'. Ech. 1:50.
- 24. Façade du portail du Rafour, avec son schéma régulateur et ses cotes en pieds. Ech. 1:100.

**Dépl. 18 Portail du Rafour. Coupes restituées**

- 25. Coupe et vue au sud par le passage axial avec les blocs localisés. Ech. 1:50.
- 26. Coupe et vue au nord par le passage sud avec les blocs localisés. Ech. 1:50.
- 27.1 et 2. Les deux ordres du portail avec les blocs localisés du passage nord ; cotes en pieds et en diamètres D et D'. Ech. 1:50.

**Dépl. 19 Etat 2. Restitution. Plan d'ensemble**

- 28. Etat 2. Plan d'ensemble restitué. Ech. 1:200.

**Dépl. 20 Etat 2. Restitution. Plan-coupe d'ensemble**

- 29. Etat 2. Plan-coupe d'ensemble, restitué au niveau des vomitoires. Ech. 1:200.

**Dépl. 21 Etat 2. Schéma régulateur du plan d'ensemble**

- 30. Etat 2. Plan d'ensemble avec schéma régulateur et nomenclature. Ech. 1:400.

**Dépl. 22 Etat 2. Restitution. Coupes et façade est**

- 31. Etat 2. Coupe longitudinale restituée. Ech. 1:200.
- 32. Etat 2. Coupe transversale restituée. Ech. 1:200.
- 33.1. Etat 2. Façade est restituée. Ech. 1:200.
- 33.2. Etat 2. Façade est restituée, variante avec niches axées sur le portail. Ech. 1:200.

**Dépl. 23 Etat 2. Vomitoires et mur périmétral à niches.**

- 34. Etat 2. Coupe de détail sur le vomitoire 8. Ech. 1:100.
- 35. Etat 2. Coupe de détail sur le vomitoire 11. Ech. 1:100.
- 36. Etat 2. Élévation restituée de trois travées de la façade du mur périmétral. Ech. 1:100.
- 37.1 et 2. Etat 2. Plan et élévation d'une travée du mur périmétral à niches, avec insertion des fragments de maçonnerie récupérés en 1971 et schéma régulateur. Ech. 1:50.

**Dépl. 24 Etat tardif du passage sud, aménagé en fournaise**

- 38. Coupe restituée du passage sud aménagé en fournaise. Ech. 1:100.

**Dépl. 25 Chapiteaux et base. Etude métrologique et modulaire**

- 39.1-4. Relevés et restitutions modulaires des chapiteaux toscans cat. nos 310, 311 et 351 et d'une base attique sans numéro, attribuée au grand ordre de la façade du pylône, avec réseau en pieds. Ech. 1:10.

**Dépl. 26 L'amphithéâtre et la ville**

- 40. L'amphithéâtre et la ville dans l'enceinte romaine. Extrait du plan archéologique avec indication de l'axe longitudinal du bâtiment. Ech. 1:5'000. FPA, J.-P. Dal Bianco.

**Dépl. 27 L'amphithéâtre et la zone des sanctuaires**

- 41. L'amphithéâtre dans le secteur sacré de la ville. Insertion topographique et réseau routier restitué. Ech. 1:2'500. FPA, J.-P. Dal Bianco.

**Dépl. 28 L'amphithéâtre. Vues cavalières**

- 42.1. Vue cavalière reconstituée de l'amphithéâtre (état 2, de l'est). Archéotech SA – Groupe Archidata: Olivier Feihl – Stephen Léger.
- 42.2. Vue cavalière reconstituée de l'amphithéâtre (état 2, de l'ouest). Archéotech SA – Groupe Archidata: Olivier Feihl – Stephen Léger.